



Contribution de Pierre JACQUEMOT, Membre libre – ASOM

**Séance de Présentation du Rapport du Groupe de travail sur la relation entre l'Afrique
et la France**

Académie des sciences d'Outre-mer

Jeudi 20 novembre 2025

La contribution de la société civile à l'enrichissement de la coopération

1. La France dispose sur le continent d'un panel d'intervenants uniques au monde, lui permettant d'accompagner les processus de changement inscrits dans la longue durée, avec, outre le réseau des ambassades et de l'Agence française de développement (qui a actuellement 600 projets en portefeuille), dont la moitié en Afrique :

- 170 ONG
- 3 000 collectivités locales
- 80 fondations françaises travaillant en Afrique
- 24 instituts français
- 100 alliances françaises
- 17 pays partenaires de l'IRD
- 85 projets du Cirad en Afrique de l'Ouest, 47 en Afrique orientale et du Sud, 7 au Maghreb.

2. En France, nombreux sont ceux qui œuvrent pour maintenir et développer les liens.

Que l'on en juge :

- Il y a chaque jour un événement consacré à l'Afrique en Île de France (voir l'iMAF, installé sur le campus Condorcet à Aubervilliers). Plus précisément entre le 28 octobre et le 24 novembre, on compte 24 séminaires et une trentaine d'appels à contributions (revues, films...), des soutenances de thèse...
- Les structures sont nombreuses : société des Africanistes (à tendance ethno au Musée du Quai Branly), La Maison des Mondes africains (MansA), une institution culturelle dédiée à la promotion, la transmission et la valorisation des cultures contemporaines africaines et afro-diasporiques qui vient d'ouvrir dans le 10^e arrondissement de Paris, Fraternité Afrique (anciens coopérants),... AKAA, la foire d'art contemporain et de design s'est tenue au Carré du Temple en octobre dernier pour la 10^e année.
- Avec encore 4 revues Lettre des Africanistes, AfCo, Polaf, Cahiers d'études africaines.

3. Or nous assistons depuis 2024 à une baisse des crédits publics.

La « mission APD » inscrite dans la LOF pour moins de 0,8 % est la plus affectée de tous les postes budgétaires de l'État français.

Le programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement » qui finance l'aide humanitaire, les financements Société civile du MEAE et de l'AFD, ainsi que le financement de fonds indispensables tels que l'alliance pour le vaccin Unitaïd, l'agence des Nations Unies pour l'aide humanitaire OCHA, ou encore l'UNICEF aura baissé de 50 % sur 3 ans (2024-2026).

Quant au programme 110 qui sert à bonifier les prêts de l'Afd et à remplir nos obligations envers la Banque mondiale, la Banque africaine de développement... il est amputé de 250 millions en 2025, puis il le sera de 45 % en autorisations d'engagement en 2026.

L'aide européenne sur laquelle reposent beaucoup de programmes français s'effondre aussi. Et celles des agences de NU tout autant.

4. Tout l'édifice est menacé.

Disons-le clairement : l'APD vers l'Afrique est entrée en phase terminale

Avec les trois premières victimes des coups de rabot budgétaires : les ONG (dont 64 d'entre elles perdent 5 000 emplois sur 40 000 dès maintenant), la recherche africaniste française et tout le réseau culturel et les établissements scolaires.

C'est une constante française depuis 1998, depuis la fermeture du ministère de la Coopération et de ses ressources spécifiques comme le FAC, de la disparition de ses coopérants et de ses missions de coopération et d'action culturelle : une lente perte de moyens et d'influence.

Il ne s'agit plus d'avoir une stratégie volontariste.

Nous sommes dans beaucoup d'endroits dans le « sauve-qui-peut ».

Le rapport du député du RN Guillaume Bigot entérine cette situation et met en question les concepts de « solidarité », de « développement durable » et de « biens publics » qui sont les bases de l'édifice adopté par la loi de 2021 (qui fut adoptée à l'unanimité) pour privilégier 2 critères en matière de financement.

1. L'impact sur la réduction de l'émigration (comme en Italie),
2. Le bénéfice en retour pour la France.

Nous sommes loin de nos préconisations.